



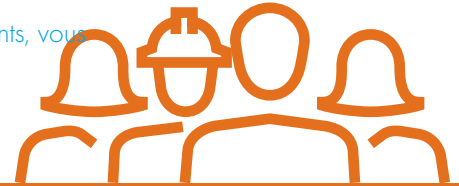
# ★ CHOISIR AIG !

## RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

UNE CAPACITÉ\*  
JUSQU'À  
1.5 millions €

AIG met à votre disposition une gamme de solutions d'assurance pour répondre aux problématiques de vos clients.

Pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et la fidélisation de vos clients, vous trouverez ci-après nos cibles privilégiées, nos points forts, ainsi que les coordonnées de notre équipe de Souscription.



### Nos cibles privilégiées :

- Informatique & Technologies
- Conseils et Prestations de services
- Média, Communications & Marketing
- Services
- Développement personnel & Bien-être
- Métiers du chiffre et du droit
- Courtiers



**Le PACK Responsabilité Civile Professionnelle** permet de protéger dans le cadre de leurs activités, les sociétés de services, y compris les autoentrepreneurs, qui réalisent un chiffre d'affaires jusqu'à 25 millions d'euros.

**100% en ligne**

### Nos points forts :

- L'expertise de la souscription**
  - Depuis plus de 30 ans, grâce à leur expertise et leurs connaissances des problématiques de tous les secteurs d'activité, nos souscripteurs sont en mesure de proposer des solutions sur-mesure adaptées aux besoins complexes de vos clients.
- La gestion des sinistres**
  - Des experts sinistres dédiés aux risques financiers, ayant une excellente expertise des problématiques en responsabilité civile professionnelle.
  - Un réseau mondial d'experts locaux au service de vos clients.
- Multinational**
  - Un réseau inégalé.
  - Une expertise dans la mise en place de couvertures sur- mesure répondant aux réglementations locales.
  - Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui répond à leurs attentes.
  - Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme global.
- Un assureur à vos côtés**
  - Accompagnement au quotidien de nos courtiers, par exemple via des formations en ligne éligibles à la DDA.

### Vos contacts :

**Sophie Parisot**  
Responsable de l'Équipe Souscription  
Cyber / RC Professionnelle  
sophie.parisot@aig.com

**Alice Batchili**  
Souscripteur  
Product Leader RC Professionnelle  
alice.batchili@aig.com

**Nadia Ghrib**  
Souscripteur  
nadia.ghrib@aig.com

**Clyde Siue**  
Souscripteur  
clyde.siue@aig.com

**Justine Rattoni**  
Souscripteur Cyber  
justine.rattoni@aig.com

\* Capacité : chiffres à titre indicatif uniquement - chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques.  
Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com/fr](http://www.aig.com/fr).  
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.  
Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.